

SEPTEMBRE 2016

Ville de

LEON

Magazine d'informations municipales n°9

*Le point sur la Résidence séniors  
et le Pôle médical*



## PLU : Plan local d'urbanisme

L'élaboration du PLU continue. Monsieur le Maire assisté du bureau d'étude Créham recevra les administrés qui le souhaitent le

**Jeudi 13 octobre prochain.**

Sur rendez-vous en téléphonant en Mairie au 05 58 49 20 00.

## Recensement de la population

**2017 sera l'année du recensement de la population léonnaise.** En début d'année des agents seront recrutés pour effectuer ce recensement. Si vous êtes intéressés pour être agent recenseur, vous pouvez envoyer vos demandes écrites avant le 31 octobre 2016 en Mairie.



## Elections et salle de vote



En 2017, la salle de vote n°2, Place de la Poste déménage à la salle la Huchette.

Après une refonte de la liste électorale en début d'année prochaine, il se peut que vous changiez de bureau de vote. Aussi, tous les électeurs vont recevoir une nouvelle carte électorale où leur bureau de vote sera indiqué :

**Bureau 1 : salle des associations**

**Bureau 2 : salle la Huchette**

Pour les personnes qui souhaitent s'inscrire sur la liste électorale, le formulaire est disponible en Mairie et les inscriptions sont possibles jusqu'au 31 décembre.

Si vous avez changé d'adresse, il faut le signaler en Mairie afin de recevoir votre nouvelle carte électorale.

## Ramassage des encombrants



Les services techniques passeront le **Mardi 18 octobre** afin de ramasser vos encombrants.

Inscription en Mairie au 05 58 49 20 00 ou [mairie@leon.fr](mailto:mairie@leon.fr)  
Il vous faudra déposer vos encombrants en bordure de route avant 8h00 le 18 octobre.

Léonnaise, Léonnais,

L'été 2016 a été dans l'ensemble excellent, tant sur la météo que sur l'affluence des touristes dans notre village.

Je remercie les agents de notre commune pour leur travail (notamment sur la propreté de notre village), notre police municipale qui a eu droit au lot quotidien de problèmes ainsi que tous les autres services pour leur réactivité tout au long de ces semaines.

Cette année encore, FESTàLOUN a été un franc succès et nous le devons à la

parfaite cohésion entre la commission « fêtes et animations » et les associations. Ces quatre jours festifs nous ont offert divers spectacles gratuits avec un groupe folklorique serbe de qualité en clôture.

Léon devient une destination touristique prisée par les familles et nous devons nous en réjouir, malheureusement elle devient aussi convoitée par les gens du voyage qui apportent chaque année de nouveaux problèmes.

Les actes d'incivilité que nous rencontrons actuellement (détérioration des lieux public, arrachage de candélabres, de poteaux etc.) interrogent la gendarmerie, et le vandalisme de la fin de saison avec plus de 80 pneus crevés nous oblige à reconsidérer notre position sur les caméras de surveillance.

Les services de la police ont déjà fait une étude sur l'emplacement de celles-ci et nous nous renseignons sur l'enveloppe financière nécessaire à la mise en place de ce projet. Nous ne souhaitons pas en arriver là mais malheureusement les assurances nous y incitent car elles en ont assez de rembourser les dégâts.

Notre policier municipal Mr CHALUS fait valoir ses droits à la retraite et nous quittera fin décembre. Vous trouverez dans ce bulletin la présentation de son remplaçant et j'espère que vous l'accueillerez à bras ouverts.

Nous avons obtenu le permis de construire pour la résidence séniors. Les travaux commenceront après les 3 mois de recours réglementaires, soit mi-novembre. Quant au pôle médical, le permis sera déposé fin septembre. Après 2 ans et demi d'études et de négociations, ce projet va enfin voir le jour et changer le visage de notre centre bourg.

Concernant le centre bourg, nous allons mettre en place avec l'accord du département, un plan de circulation pour les poids lourds. En effet, ils ne pourront plus passer par la rue de la Poste et la rue Loÿs LABEQUE. Nous mesurerons après plusieurs mois, l'impact de cette modification sur le flux des véhicules quotidiens.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée.

Votre Maire  
Jean MORA



#### Sommaire

P2 : Infos

P3 : Édito

P4 : Nouveau à Léon

P5 : Internet et les enfants

P6, 7 : Résidence séniors et pôle médical

P8 : Nouveau policier municipal/ 11 novembre

P9 : A l'école / Travaux voirie

P10 : Centre de loisirs en voyage

P11, 12 : L'été en images

P13 : FESTàLOUN

P14, 15 : Saison culturelle

P16 : Sens de circulation / Agenda

Directeur de la publication : Jean MORA

Conception, réalisation : Mairie de Léon

La commune de Léon a fait le choix d'une communication éco responsable. Ce magazine a été réalisé par une imprimerie certifiée PEFC (système international garantissant une gestion durable des forêts et imprim'vert).

Photos : Mairie de Léon, Jean-Eric Descombes

Nombre d'exemplaires : 1200 exemplaires - Dépôt légal : à parution.



# NOUVEAU à LÉON

## A la découverte de l'histoire de Léon

L'Association Au fil des loisirs  
et de la Culture a créé une  
nouvelle section : **L'Histoire de  
Léon.**

Si vous souhaitez vous impliquer  
dans cette aventure, Agnès Hi-  
meur se fera un plaisir de vous  
accueillir. Vous pouvez la joindre  
au

06 88 03 9016 ou [levillagenommeleon@gmail.com](mailto:levillagenommeleon@gmail.com)



## Jardin du partage de Nouînes

Dans un but de respect de la  
nature, la Permaculture économe  
en énergie, crée, dans un but de  
respect de la nature, potager,  
verger, fleurs.

Un jardin d'échange et de partage  
qui utilise les écosystèmes  
naturels. Venez découvrir un nou-  
veau rapport avec la terre.



**Réunion le mardi 11 octobre à 20h00 au Foyer des jeunes**

Pour plus d'informations : **06 88 81 70 26**

## 1000 Couleurs

L'association reprendra son  
activité à partir du jeudi  
06 octobre à 15h pour  
l'aquarelle et mercredi 02  
novembre à 14h30 pour  
l'huile

**A NOTER : nouvelle salle  
à la Huchette à côté de la  
salle de Musique**

## Une nouvelle balayeuse

La commune a investi dans une balayeuse depuis fin juillet.  
Cet achat permet aux services techniques de travailler de  
façon écologique, économique et en toute sécurité.  
Elle est dotée d'un filtre Gore qui garantit l'élimination de  
plus de 99,9 % des particules de poussière de type PM10  
et aucun produit phytosanitaire n'est utilisé : **une méthode  
100% naturelle.**



## Un minibus pour le centre de loisirs

Depuis le début de l'été, la commune a eu l'opportunité d'acquérir  
un nouveau minibus, grâce à une subvention de la CAF. Il est mis à  
la disposition du Centre de Loisirs. Ce véhicule permettra de partir en  
séjour et d'organiser plus de sorties pour le plus grand bonheur des  
enfants.



# PROTÉGEZ VOS ENFANTS SUR INTERNET

## Internet, c'est comme tout, cela s'apprend

Internet est un monde vaste et passionnant ! Mais pour le découvrir en toute tranquillité, pour profiter pleinement de ses richesses... il faut respecter des règles simples. **Sur Internet, plus que jamais, les parents ont un rôle majeur à jouer .**

### Que faire ?

#### Mettez

**L'ordinateur ou la tablette dans une pièce commune.** De façon générale, préférez pour les plus jeunes les activités en ligne à faire en famille.

**Internet est chronophage :** Aider les jeunes à profiter d'Internet, c'est essentiel !

**Créer une session utilisateur pour chaque membre de la famille.**

**Installer un contrôle parental** pour limiter les risques d'exposition à des contenus choquant et pour contrôler les temps de connexion, vous pouvez le paramétrer différemment selon l'âge des enfants.

Proposez à vos enfants des outils et contenus pour enfants... pas pour adultes. Pour les plus jeunes, il existe des navigateurs pour enfants type Potati, kidoz, Kidzui et autres. Préférez aussi les annuaires et moteurs de recherche pour leur âge (babygo, kidigo, takatrouver...). Et avant 12 ans, testez Vikidia ou Wikikimi comme alternative à Wikipedia.

**Eviter les contenus choquants** activez le filtre « safer search » sur Google et la fonction « sécurité » qui figure en bas de page sur YouTube. Signalez tout site qui vous paraîtrait illégal à [www.pointdecontact.net](http://www.pointdecontact.net)

**Votre enfant ne doit jamais communiquer sans réfléchir son nom, adresse, numéro de téléphone, le nom de son école ou de son club de sport. Il doit aussi faire attention à ce qu'il dit et montre de soi et des autres. Sa réputation et celle de ses amis sont en jeu.**

Et puis, même s'il a l'impression d'être « chez lui » en ligne, votre enfant doit comprendre qu'Internet est un espace public, que ce qui est publié peut rester sur Internet des années. Surfer laisse des traces.

**Donnez à votre enfant des règles claires sur le temps qu'il peut y passer.** On ne peut pas demander à un enfant de s'auto-réguler. Surtout lorsqu'il s'agit de jeux vidéo qui ont été conçus pour l'inciter à passer le plus de temps possible en ligne...

**Apprenez-lui à ne pas se laisser faire.** Des insultes, des moqueries, des rumeurs ? On ne participe pas (même sous pseudo) et on ne se laisse pas faire. Le harcèlement en ligne n'est pas une fatalité et il existe de nombreux dispositifs de signalement qui permettent de réagir.

### QUELS SONT LES RISQUES ?

- L'exposition à des images choquantes (pornographie, violence, comportements dangereux...)
- La divulgation d'informations personnelles et leur persistance (paramètres de confidentialité, droit à l'oubli)
- Le cyber-harcèlement (insultes, menaces, chantage à la webcam...)
- Tentatives d'escroquerie, usurpation d'identité et piratage de comptes
- Dépense d'argent involontaire dans des jeux
- Consommation excessive de jeux vidéo



### Quelques sites pour vous aider...

L' Association des Fournisseurs d'Accès et de Services Internet, propose le permis de bonne conduite qui invite les jeunes à tester leurs réflexes via un quizz interactif portant sur les virus, les achats en ligne, le téléchargement, etc. <http://www.passe-ton-permis-web.com/>

- **Netla :** destiné aux enfants et ados de 5 à 14 ans, il aborde le sujet de la protection des données de façon ludique et pédagogique selon les tranches d'âge. <http://netla.ch/fr>
- **Nooja :** un monde virtuel pour initier les 7-14 ans aux bonnes pratiques de l'Internet : jeu en ligne communautaire avec un univers sécurisé, contrôlé par des modérateurs professionnels <http://www.nooja.com/>
- **Through the wild web :** jeu développé par le Conseil de l'Europe pour protéger et promouvoir les droits de l'enfant. <http://www.wildwebwoods.org/popup.php?lang=fr>

### 3 vidéos de prévention pour les jeunes par la Préfecture de Police de Paris « les Dangers de l'Internet » :

- Maître John ([http://www.dailymotion.com/video/xfstj8\\_dangers-d-internet-maitre-john\\_news](http://www.dailymotion.com/video/xfstj8_dangers-d-internet-maitre-john_news))
- Le blog de Mehdi ([http://www.dailymotion.com/video/xfsteu\\_dangers-d-internet-le-blog-de-mehdi\\_news](http://www.dailymotion.com/video/xfsteu_dangers-d-internet-le-blog-de-mehdi_news))
- La photo d'Amélie ([http://www.dailymotion.com/video/xfstas\\_dangers-d-internet-la-photo-d-amelie\\_news](http://www.dailymotion.com/video/xfstas_dangers-d-internet-la-photo-d-amelie_news))

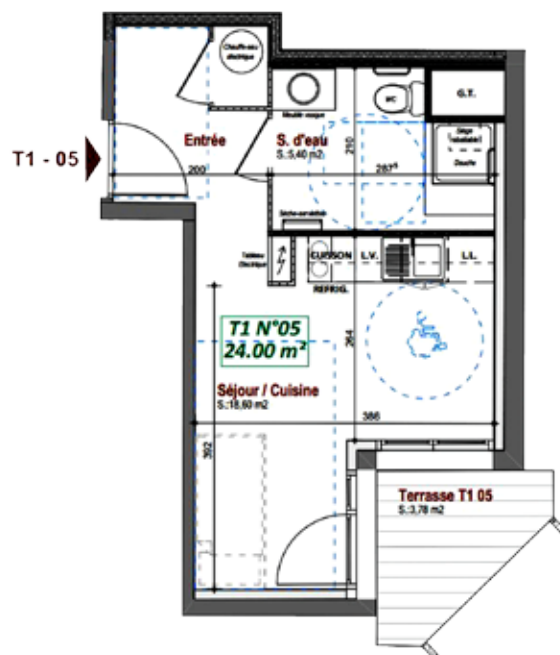


# Le point sur la résidence services seniors

Lors du conseil municipal du 25 mai, c'est l'offre de la Société SNI du SUD OUEST qui a été retenue pour la signature d'un Bail Emphytéotique Administratif (BEA) d'une durée de 32 ans assorti d'une convention de mise à disposition non détachable pour la résidence seniors d'une durée de 30 ans, dans les conditions suivantes :

- **Création de 35 appartements pour personnes âgées, allant du T1 Bis au T2,**
- **Création d'une cuisine centrale, salle de restaurant et plusieurs salons,**
- **Ouverture de trouées dans la végétation afin de créer des lieux de détente autour de la résidence,**
- **Création d'un parking de 19 places au nord-ouest du bâtiment et 18 places au Sud Est,**
- **Création d'une rampe PMR côté entrée EST.**

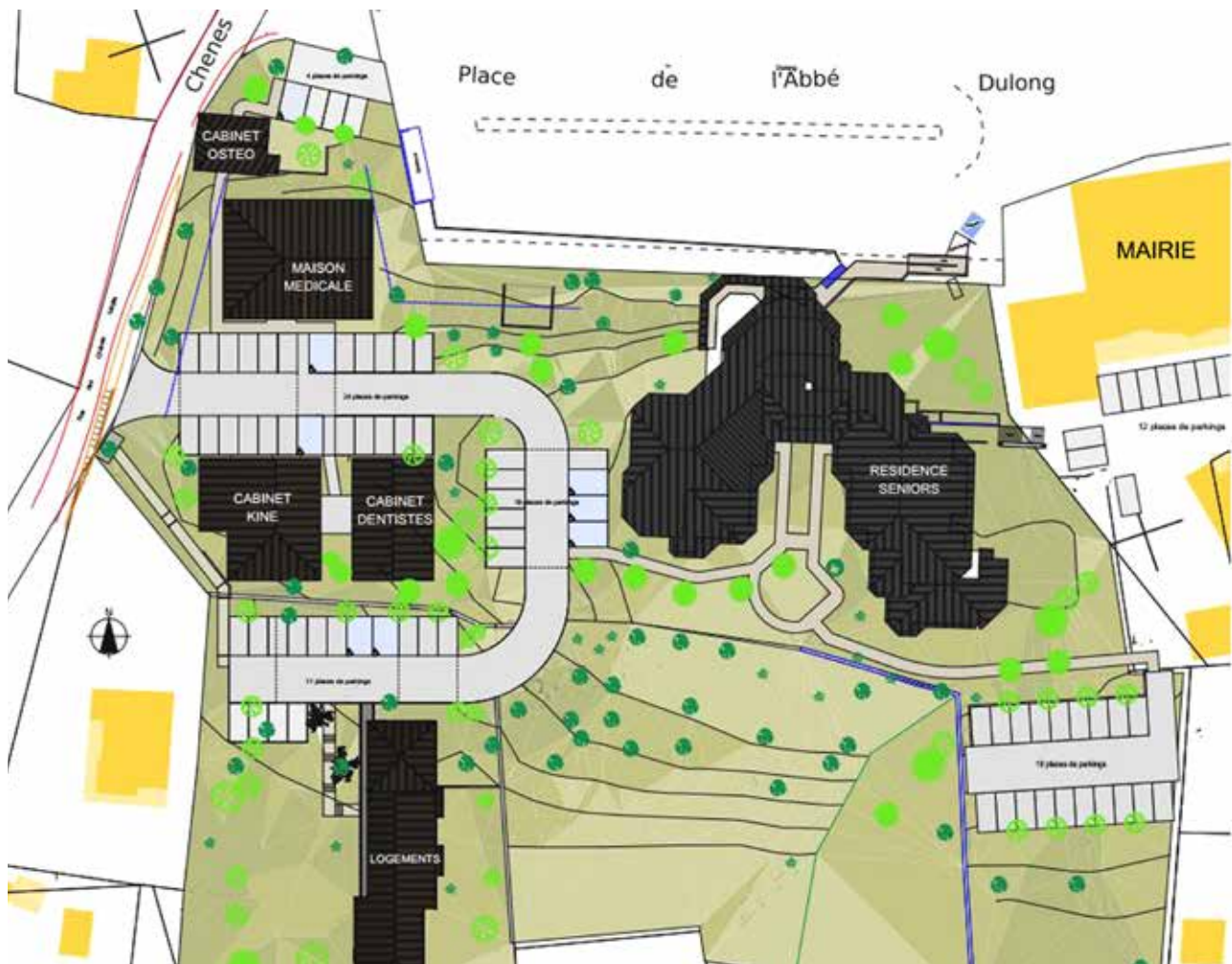
La Société versera à la commune de Léon, une redevance capitalisée d'un montant de 350 000 € à la signature du BEA. Cette somme représente la valeur vénale du bien cédé. Le montant du loyer de base annuel à la livraison s'élève à 234 600 € TTC et sera indexé annuellement sur la base de l'ICC du 4ème trimestre 2015. Par ailleurs, un dossier de demande de prêt sera présenté à la CARSAT conjointement avec la Commune de LEON. Ce prêt viendra en déduction de l'emprunt libre et ainsi de la valeur du loyer.



# Le point sur le pôle médical

Lors du conseil municipal du 5 juillet, c'est l'offre de la Société SNI du SUD OUEST qui a été retenue pour la signature d'un Bail Emphytéotique Administratif (BEA) d'une durée de 32 ans assorti d'une convention de mise à disposition non détachable pour la réalisation de 7 logements et d'une maison médicale, dans les conditions suivantes :

- Valeur vénale actuelle du bien objet du BEA : 342 000 €,
- Durée du bail : 32 ans,
- Montant de l'investissement prévisionnel du preneur : 1 316 550 € HT environ,
- Montant de la redevance négociée : redevance capitalisée de 232 000 € en contrepartie de la mise à disposition du bien versé à la commune de Léon,
- Montant du loyer annuel dû : 99 500 €.



La maison médicale est composée en outre de :

- 2 bureaux médecins,
- 2 bureaux infirmières,
- 1 bureau sage-femme
- 1 bureau Repas,
- 1 bureau Archive,
- 1 salle d'attente,
- 1 bureau podologue,
- Sanitaires et local technique.

Le bâtiment « logements » est composé de :

- 1 niveau RDC comprenant 2 logements T2,
- 1 logement T3 et un local 2 roues,
- 1 niveau R + 1 comprenant 2 logements T2,
- 1 logement T3 et la partie inférieure d'un logement T4,
- 1 niveau R + 2 comprenant la partie supérieure d'un logement T4.

Afin de regrouper un maximum de professions de santé, un cabinet dentiste, un cabinet de kinésithérapeute, d'ostéopathe seront également à la disposition des léonnais à proximité de cette maison médicale. Le cabinet vétérinaire va également déménager et occupera un local en dessous des ostéopathes.



# Un nouveau Policier Municipal à Léon



Depuis le 05 septembre, vous avez dû croiser notre nouveau policier municipal.

Hervé Chalus présent à Léon depuis 25 ans va faire valoir ses droits à la retraite.

Stéphane Dubourg aura le plaisir de le remplacer. Nous lui souhaitons la bienvenue et une belle carrière dans notre village.

## Donner un sens à l'avenir par une meilleure compréhension du passé

Pour la 3ème année consécutive, la commune de Léon s'associe au centenaire de la « grande guerre » 14/18.

1916-2016 : LE CENTENAIRE DE LA BATAILLE DE LA SOMME

Le 1er juillet 1916, Britanniques et Français lançaient une grande offensive dans la Somme. Jusqu'en novembre, cette bataille fit, toutes nationalités confondues, plus d'un million de morts, de blessés et de disparus. Cent ans après, la commune de Léon revient sur ces combats devenus très importants dans la mémoire collective britannique, mais relativement oubliés du côté français en proposant trois jours exceptionnels de commémoration.

AU CINEMA :

Judi 10 novembre durant le temps scolaire Charlot soldat et Joyeux Noël à 20h30

Vendredi 11 novembre à 20h30 Frantz

**FRANTZ** : Tourné en noir et blanc, le long métrage du cinéaste François Ozon se déroule au lendemain de la première guerre mondiale. Dans une petite ville allemande, Anna se rend tous les jours sur la tombe de son fiancé, mort sur le front en France. Mais ce jour-là, Adrien, un français est venu, lui aussi, fleurir la tombe de son ami allemand...

**PRESENTATION DU ROMAN « Le destin d'Anatole » de Maryse Lartigau** : Anatole n'est

pas mort sur les champs de bataille. Il en est revenu défiguré ; c'est une Gueule Cassée. Lorsqu'il arrive dans cette ferme abandonnée, il ne pense qu'à une chose s'enfermer et se laisser mourir. Toutefois, le destin en a décidé autrement. 28 ans plus tard, un jeune couple achète la ferme. Pourquoi Jean, a-t-il l'impression de connaître cet endroit alors qu'il n'y est jamais venu ?



### Vendredi 11 novembre

09H30 MESSE

Départ de la mairie à 11h15

COMMEMORATION du 11 novembre au monument aux morts, Dépôts de gerbes

12h15 Salle des associations

Présentation du dernier livre de Maryse LARTIGAU : LE DESTIN D'ANATOLE

Pot de l'amitié offert par la municipalité



# A l'école

L'année scolaire a débuté à l'école primaire «les pignons». Les classes ont été réorganisées suite au départ de deux enseignantes Mesdames Bruder et Faure-Instaby. Madame Bellouvet Patricia a remplacé Madame Faure-Instaby.

6 classes sont réparties de la façon suivante :

- Très petite, petite et moyenne section de maternelle avec Monsieur Montus
- Moyenne et grande section de maternelle avec Madame Bergnes
- Cours préparatoire et cours élémentaire première année avec Madame Dubroca
- Cours élémentaire première et deuxième année avec Madame Montus
- Cours élémentaire deuxième année et cours moyen première année avec Madame Caudrelier
- Cours moyen première et deuxième année avec Madame Bellouvet



## La sécurité à l'école

De nouvelles mesures imposées par le ministère de l'éducation nationale et le ministère de l'intérieur ont été prises afin de sécuriser l'école.

Les préconisations sont les suivantes :

- Interdiction de former des groupes devant l'école
- Le portail sera fermé dès 9h
- Les parents ne pourront plus rentrer dans l'école sans rendez-vous
- Toute personne inconnue devra présenter un pièce d'identité et présenter son sac ouvert
- Les barrières de sécurité sont en place dans le cadre du plan vigipirate
- Interdiction de stationner devant le centre de loisirs
- Des exercices d'intrusion attentat seront programmés dont un avant les vacances de Toussaint
- Des plots et des jardinières seront installés devant les portails afin d'empêcher l'accès à des véhicules à grande vitesse.

## Travaux de voirie dans la commune : Côte Landes Nature investit

Des travaux d'enrobés ou d'enduits ont été réalisés cette année sur le territoire Côte Landes Nature et en particulier dans notre commune.

C'est ainsi que le chemin de Grit, la rue des artigaous puis la rue de pilette et enfin la rue de Lostenaou se sont refaits une beauté.



Rue de Lostenaou



Rue de Pilette

## ZOOM ORIGINAL

Rien n'est plus déprimant qu'un commerce aux rideaux tirés dans un centre-ville... Alors qu'un nombre grandissant de communes fait face à une désertification du centre-ville, Monsieur le Maire et les adjoints de la municipalité ont décidé de réagir de façon originale. En accord avec le propriétaire, ils se sont cotisés pour mettre en valeur la vitrine de l'ancienne boulangerie LESTE. En lui redonnant vie, ils espèrent rendre les lieux plus sympathiques et attirer de nouveaux venus tout en mettant en valeur les atouts de notre commune.





# Le centre de loisirs en voyage

**Cet été encore, les jeunes Léonnais ont eu l'opportunité de quitter leur charmant village natal pour jouer les touristes en allant découvrir d'autres régions plus ou moins limitrophes. Au total, avec les autres jeunes de Magescq et Tosse, ce sont plus de 230 enfants qui auront parcouru en tout près de 8000 kilomètres pour vivre une expérience de vie en collectivité.**

Les plus jeunes de 7/8 ans sont partis 4 jours du côté de Commensacq pour un séjour trappeur ! Logés sous de véritables tipis, nos apprentis indiens ont su tirer profit des activités telles que chasse au trésor, permis couteau, dune du Pyla et autres grandes animations menées par une équipe d'animation au top !



Les CM (9/10 ans) avaient quant à eux le choix entre 2 séjours :

Un à la découverte du pays basque entre randonnées, petit train de la Rhune, villages typiques (Itxassou, St Pée, St Jean de luz, Espelette...) et une journée à San Sébastien.

Un autre séjour orienté vers la découverte du milieu montagnard : falaise aux vautours et vallée d'Ossau, rafting, passerelle Holzarte, gorges de Kakuetta sans oublier l'usine Lindt...



Enfin les ados ont (re)découvert les joies du camping dans la région sud-est (Hyères, Marseille, La Ciotat). Entre les courses à faire, les repas à préparer ainsi que les activités proposées (randonnées, plage, calanques, découverte de Marseille, plongée etc..) le rythme était intense lors de 7 jours inoubliables.



Les 11/13 ans ont quant à eux passé une folle semaine du côté de La Rochelle et l'île de Ré, avant de partir 2 jours au Futuroscope.

***Autant de sourires sur les visages que nous avons pu revoir vendredi 16 septembre au cinéma de Léon ou plus de 300 personnes s'étaient réunies pour visionner le film des séjours !***

***Vous pouvez retrouver ces vidéos sur la page facebook : Ados Léon ou bien consulter notre site <http://leon40.canalblog.com>***

# L'été en images



*Cérémonie du 08 mai*



*Raid XL*



*Bénédition du Lac*



*Beach rugby*



*Fête de la Musique*



*Jeux Olympiques Léonnais*



# L'été en images



Rencontres gourmandes autour de la BD



Salon du Patchwork



Fête de la Chasse



Escapaloun





# FESTàLOUN

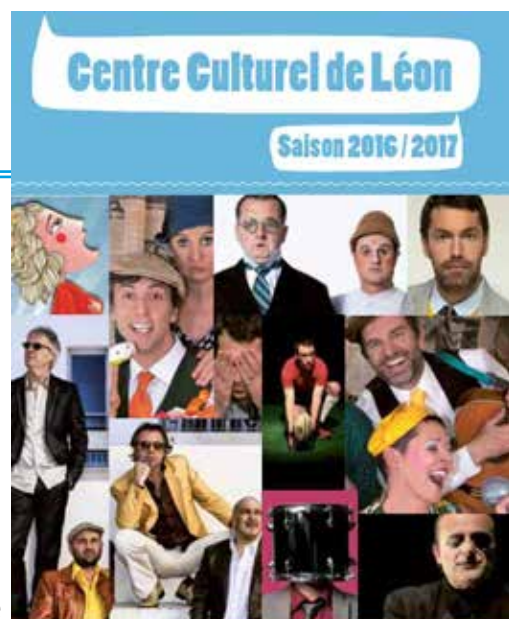


crédit photo : Jean-Eric Descombes



# SAISON CULTURELLE

## 2016 - 2017



### TARIFS :

#### NOUVEAU : 2 abonnements disponibles

- **Abonnement «fidélité» 77 €** carte d'abonnement valable pour les 7 spectacles de la saison
- **Abonnement «découverte» 44 €** carte d'abonnement valable pour 4 spectacles au choix

La carte non-nominative est cessible et donne accès aux tarifs réduits pour le spectacle non compris dans l'abonnement.

Les dates limites de retrait des cartes sont le 8 octobre pour les abonnés 2015/2016 et le 15 octobre pour les nouveaux abonnés.

#### Où trouver les cartes d'abonnement ?

Office de tourisme de Léon 65 place Jean-Baptiste Courtiau - 05 58 48 63 36

Spectacle hors abonnement :

Tarif plein : 14 €

Tarif réduit : 11 € (étudiant, chômeur et moins de 18 ans)

Gratuit pour les moins de 12 ans

### Accueil en résidences de créations

#### Du 19 au 23 septembre :

##### THÉÂTRE LABEL ÉTOILE : UNE NUIT DE GRENADE

Mise en scène de Jean-Claude Falet avec François Clavier, Mathias Maréchal, Mathieu Boulet et Jean-Claude Fall Grenade, août 1936. La guerre a éclaté et la ville est aux mains des nationalistes. La Phalange, forme de milice qui soutient le soulèvement de la junte militaire tenue par Franco et qui a les pleins

pouvoirs, traque, rafle et assassine des centaines d'opposants. Parmi eux, le poète Federico Garcia Lorca qui représente l'un des symboles honnis des nationalistes.



#### Du 06 au 11 février 2017 :

##### NACRE BLEUE :

Musique Aurélien Arjo aux percussions, Luc Gérard à l'accordéon et Philippe Lagrange à la guitare et chant



Tour du monde des différents styles musicaux adaptés sur des chansons françaises, Brel en tango, Brassens en samba, Nougaro en tarantelle, Gainsbourg en musique irlandaise etc...et le tour du monde se finit au Pays Basque avec des compos de Gérard Luc, tout ça sur de la musique improvisée et avec des situations cocasses qui sont réalisées par Aurélien qui arrive en retard au spectacle et qui restera toujours en retard jusqu'à la fin.

**Samedi 22 octobre 2016 à 20h30**

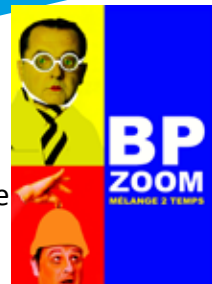
**BP ZOOM**

**mélange 2 temps**

**Humour**

BP ZOOM fête ses 20 ans et vous offre un spectacle anniversaire, véritable florilège poético-burlesque clownesque.

Mister B et Mister P, 2 personnages intemporels, duo épique, 2 énergumènes qui adorent se détester. Théâtre de geste et de mouvement, clown, manipulation d'objet, musique, Philippe Martz et Bernie Collins empruntent à plusieurs disciplines pour exprimer leur univers artistique une présence, des états de clowns.



**Samedi 12 novembre 2016 à 20h30**

**AWEK**

**Musique**



Awek fête ses 20 ans !!! 20 années sur les routes, à travers le monde, à user l'asphalte pour écumer les clubs et les festivals, sur des scènes petites ou grandes sans jamais faillir ni défaillir. 20 années de passion pour ce blues envoûtant voire enivrant, tel un dévouement. Bernard Sellam à la guitare et chant, Stéphane Bertolino à l'harmonica, Joël Ferron à la basse et Olivier Trebel à la batterie.

**Vendredi 9 décembre 2016 à 20h30**

**RACE(E)**

**ou pourquoi l'homme blanc**

**Théâtre**

François Bourcier se penche sur l'étude de tous ces hommes qui ont prôné la supériorité de la race blanche. D'Aristote à Sénèque, de Tacite à Pétain, il n'y a qu'un pas... Tout ce qu'il dit n'est que vérité. Tout a été écrit et vérifié. Son discours de fin sur la montée de l'extrême droite est puissant, convainquant et tellement évident.



**Samedi 21 janvier 2017 à 20h30**

**Au dessus de la Mêlée**

**Théâtre**



Pourquoi le rugby ? Je ne sais pas. Certains diront que je suis tombé dedans quand j'étais petit, je dirais plutôt que mon père m'y a poussé des 2 mains, dans le dos et par surprise. A 5 ans et demi, je me suis retrouvé sur un terrain de rugby. 15 ans ont passé et nous voilà dans nos crampons, les copains et moi, à une minute du coup d'envoi du match le plus important de notre vie. J'étais loin d'imaginer que la terre d'ovalie était si fertile en joies et en tristesses, en peurs et en coups de gueule et que le tout pouvait se vivre en équipe...

**Samedi 18 février 2017 à 20h30**

**Cirque  
actuel**

**Les frères Colle**

Musique, jonglerie, humour sont autant de domaines que les Frères Colle re-visitent à leur manière. Ce trio fraternel et percutant vous transportera avec talent, fantaisie et fougue, au coeur d'un univers d'originalité et de performance.



**Samedi 15 avril 2017 à 20h30**

**Barber Shop quartet**

**Opus 3**

**Chanson**



Le Barber Shop Quartet reprend à sa façon l'esprit du style Barbershop et ses harmonies a capella pour nous entraîner dans un spectacle au rythme endiablé et à l'humour débridé. Aux étourdissantes prouesses vocales se mêlent chansons humoristiques, pastiches, mime, comédie et même d'époustouflants bruitages!

**Samedi 13 mai 2017 à 20h30**

**Ben éco-responsable**

**Humour**

Je dois vous avouer que je suis un peu écolo sur les bords mais j'ai aussi une addiction pour les produits Apple et les hamburgers industriels. Eco-responsable est un spectacle qui relance l'économie, atténue le réchauffement climatique et vous redonne foi en l'avenir.



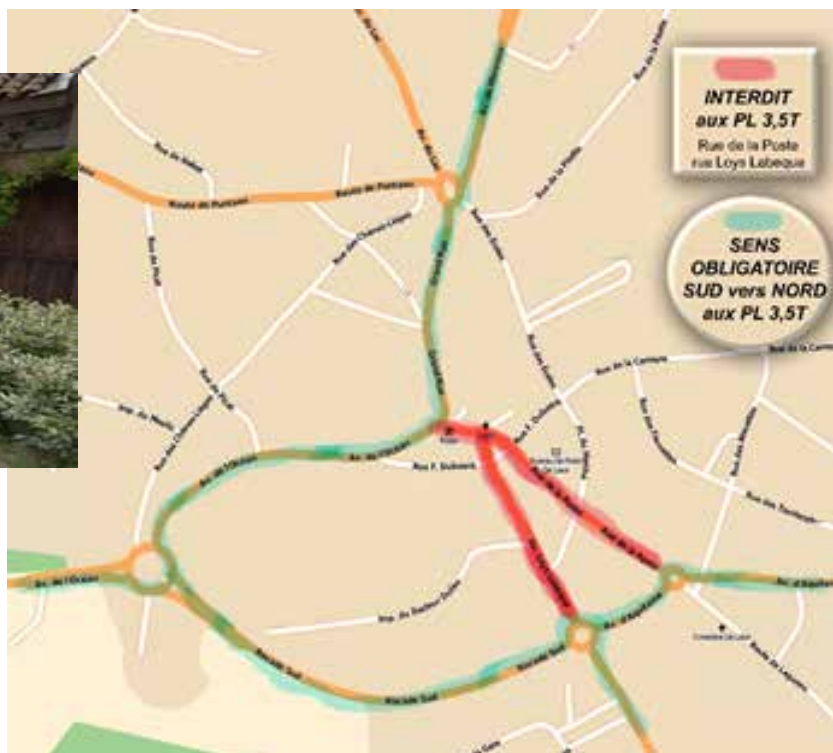
**Hors abonnement**

**Samedi 11 mars 2017 à 20h30**

**CHANTONS SOUS LES PINS 19ème édition**

# Un nouveau sens de circulation à LEON

Tout d'abord en accord avec l'UTD et la communauté de communes, la dernière partie de la rue des écoles (du local des retraités vers la rue de la poste) est passée en **SENS INTERDIT depuis le 04 août**. Cela évite que deux véhicules se croisent sur ce tronçon déjà très étroit impliquant un passage trop près de l'ancien mur. Elle reste en double sens pour les cyclistes et en particulier ceux qui empruntent la vélodysée. Il est rappelé à tous les automobilistes qu'au-delà du fait de mettre en danger la vie d'autrui et la leur, rouler en sens interdit est puni par la loi (Article R412-28 du Code de la Route) c'est-à-dire : une amende forfaitaire de 135 euros + le retrait de 4 points sur permis de conduire, Ils pourront encourir également une suspension de 3 ans du permis de conduire.



D'autre part, avant la fin de l'année un nouveau sens de circulation pour les Poids Lourds de plus de 3,5 Tonnes va être testé. En effet, à partir des ronds-points de Castets et Dax la circulation sera interdite aux PL de plus de 3,5T sur la rue de la Poste et la rue Loys

Labèque. Ceux-ci seront obligés de passer par le rond-point de Moliets et remonter par l'avenue de l'Océan vers le centre du village. Sans être la solution idéale, ce nouvel itinéraire sécurisera ces deux rues (la Poste et Labèque) tout en proposant un parcours plus adapté et sécurisé (avenue de l'Océan) en attendant la phase des travaux de sécurisation de la grand 'rue.

## AGENDA

**07 octobre Bilan FESTÀLOUN**

**18, 19 et 20 octobre 100%ART**

**23 octobre Loto à la Huchette**

**05 novembre 3ème édition du grand gala de savate boxe française**

**Du 25 au 27 novembre Fête de la St André (Fête foraine, Belote, Repas, Thé dansant, ...)**

**26 novembre Pot des nouveaux léonnais à 18h30 à la Huchette**

**02 décembre Spectacle au profit du Téléthon au Centre Culturel sur le thème «le petit Prince»**

**04 décembre Loto à la Huchette**

**10 décembre Repas de Noël des plus de 70 ans (CCAS)**

**17 et 18 décembre Marché artisanal de Noël**

**31 décembre Réveillon à la Huchette organisé par les Chauds Bises.**

### La poste change ses horaires

A partir du 03 octobre, la Poste ouvrira du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h ainsi que le samedi de 9h à 12h. Elle sera fermée le lundi.



LA POSTE

